



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 décembre 2014

Communiqué de presse

Soldes 2015

En application de l'article D310 – 15 - 2 du code de commerce relatif aux soldes, la première période des soldes pour le département de la Martinique est fixée du **mercredi 7 janvier 2015 au mardi 17 février 2015 inclus.**

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42- audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1